

33
DIPLÔMES
DU CAP
AU BAC+3

Livret d'accueil

**Bienvenue au CFA
Institut des Métiers
de l'Artisanat**

Alimentation | Beauté et bien-être | Carrosserie-peinture | Mécanique auto-moto-cycle



**Chambre
de Métiers
et de l'Artisanat**
NOUVELLE-AQUITAINE

GIRONDE



Certification délivrée au titre
des catégories d'actions suivantes:
ACTIONS DE FORMATION, APPRENTISSAGE ET VAE



**NATHALIE
LAPORTÉ**

**C'EST AVEC
FIERTÉ QUE
JE VOUS
ACCUEILLE
DANS NOTRE
BEAU CFA,
L'INSTITUT DES
MÉTIERS DE
L'ARTISANAT !**

ÉDITO

Vous entrez dans un établissement qui affiche un excellent taux de réussite avec plus de 80 % des apprentis qui obtiennent leur diplôme.

Ce succès repose sur le professionnalisme de ses formateurs et du personnel encadrant et aussi sur sa gestion par des artisans élus à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat.

En choisissant l'artisanat, c'est un passeport pour l'emploi que vous préparez. La voie de l'apprentissage dans nos filières, c'est en effet l'assurance de trouver du travail dans les semaines qui suivront l'obtention de votre diplôme. C'est la garantie d'une indépendance et d'une liberté que beaucoup vous envieront.

C'est aussi un avenir qui s'ouvre sur des opportunités d'évolution. C'est aujourd'hui chez nous, les artisans, qu'il y a encore un ascenseur social, la possibilité de changer le cours de sa vie, de ne plus subir mais choisir son avenir. Beaucoup d'entre vous deviendront, je l'espère, patrons d'entreprise et plus tard, vous ferez aussi appel à des apprentis de l'Institut des Métiers de l'Artisanat. La boucle de la réussite sera alors bouclée !

**Bienvenue dans l'Artisanat,
Première Entreprise de France.**

**Retrouvez-nous sur le site internet
et les réseaux sociaux du CFA Institut
des Métiers de l'Artisanat.**

**Des actualités et bons plans vous attendent
tous les jours !**

www.cfa-artisanat33.fr



@institutdesmetiersgironde



@institutdesmetiersgironde

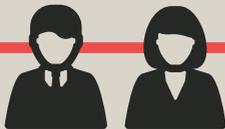


@institutdesmetiers



L'ARTISANAT...

Vous intégrez l'Artisanat :
1^{ère} entreprise de France !



**Plus de 3 millions
de salariés**



**Plus d'un million
d'entreprises**



**300 milliards d'euros
de chiffre d'affaires**

C'EST QUOI ?

L'Artisanat, 1^{ère} entreprise de France, rassemble plus de trois millions de personnes qui travaillent autour de valeurs communes : la passion du métier, le goût du service et l'amour du travail bien fait.

Devenir artisan c'est aussi entrer dans la filière la plus créatrice d'emplois où 60 000 nouvelles entreprises naissent chaque année dans le pays. Plus d'un million d'entreprises artisanales existent en France et exercent plus de 500 métiers différents dans les secteurs de l'alimentation, du bâtiment, de la production et des services.

Cette vitalité du secteur artisanal véhicule une image positive de ces métiers qui font perdurer les savoir-faire traditionnels mais ne cessent de se moderniser pour relever de nouveaux défis.

L'APPRENTISSAGE TISSAGE

UNE PROMESSE D'AVENIR

À travers l'apprentissage, l'Artisanat vous ouvre l'accès à un panel unique de métiers très divers, grâce à une offre de formation basée sur l'alternance entre enseignement théorique et pratique en entreprise.

Pour vous et vos parents, c'est la promesse de valoriser vos dons et capacités, même en dehors des schémas scolaires traditionnels.

C'est aussi l'assurance de s'intégrer peu à peu dans le milieu social et professionnel. L'apprentissage vous permet de construire un projet en vous appuyant sur des qualifications et des compétences très recherchées par les entreprises, et plus généralement par la société.

LES CHIFFRES CLÉS

420 000

Apprentis en France

200 000

Jeunes apprentis formés
par des entreprises artisanales





ÊTRE APPRENTI(E)

**Possible dès l'âge de 15 ans,
être apprenti(e), c'est préparer
un diplôme et apprendre
un métier en même temps !**

Tout en continuant vos études, vous entrez dans la vie active en signant un contrat de travail avec votre employeur :

- Vous percevez un salaire, en pourcentage du SMIC, en fonction de votre âge et de votre parcours,
- En entreprise, votre Maître d'Apprentissage vous formera à votre futur métier,
- Vous obtenez une expérience professionnelle que vous pouvez valoriser à l'issue de votre formation,
- Vous vous formez à la fois en Entreprise et en Centre de Formation.

Information pratique :

Votre CFA vous délivre une carte nationale d'étudiant des Métiers qui spécifie votre statut et peut vous donner accès à des réductions ou des avantages divers.



140 000

Jeunes formés dans les CFA des Chambres de Métiers

600

Spécialités de formations donnent accès à 510 activités artisanales

80%

Des apprentis trouvent un emploi dans leur métier

50%

Des chefs d'entreprises artisanales sont issus de l'apprentissage

VOTRE CFA

Du CAP à la LICENCE PROFESSIONNELLE, métiers de bouche, de l'automobile, de la moto et du cycle, de la coiffure et de l'esthétique, tous les choix et toutes les passions sont possibles :

- Boucher
- Charcutier Traiteur
- Boulanger
- Pâtissier
- Coiffeur
- Esthéticien
- Technicien SPA
- Carrossier
- Peintre Automobile
- Maintenance des véhicules, option véhicules particuliers
- Maintenance des véhicules, option motocycles
- Maintenance cycles
- Technicien Après-Vente

DEUX SITES À BORDEAUX LAC : L'INSTITUT DES MÉTIERS DE L'ARTISANAT ET L'INSTITUT DES SAVEURS



IN'SAV (Métiers de bouche)

1, rue René Cassin
33300 BORDEAUX
05 57 59 25 25

ACCÈS

Tram C : Arrêt « Les Aubiers »
Bus ligne 15 : Arrêt « Les Aubiers »



ISFORA - BEL'IMA (Métiers auto-moto-cycles) (Métiers de la coiffure et de l'esthétique)

25 Ter, Rue du Cardinal Richaud
33300 BORDEAUX - 05 57 59 25 25

ACCÈS

Tram C : Arrêt « Palais des Congrès »
Bus ligne 22 : Arrêt « Richaud »

L'ÉQUIPE DU CFA



Dominique GANTEILLE
Directeur



Gilles SABLE
Directeur-Adjoint



Christophe VICIER
Responsable filière
alimentation -
saveurs (INSAV)



Adeline CAILLEBA
Responsable filière
automobile (ISFORA)



M. MARQUES
Adjoint Responsable
filiale automobile
(ISFORA)



Elisa DAUSSEING
Responsable filière
coiffure/esthétique
(Bel'IMA)



Jimmy HARDOROCK
Responsable service
Espace Accueil
et Orientation



**Sophie
DURANDEAU-VIDAL**
Médiatrice de
l'Apprentissage



Bertran VIDAL
Conseiller
Principal
d'Éducation



Mickaël LAMACQ
Chef de travaux
Référént sécurité



Fabienne CHAMBLET
Référénte
Mobilité



Saliha DUPLOUICH
Responsable du
Centre de
Ressources



Charline BONNIN
Référénte
sociale et
handicap



Martine POTIER
Référénte Prépa-
apprentissage

TOUS À VOTRE ÉCOUTE



TRANSPORT/ HÉBERGEMENT/ RESTAURATION

Des **réductions tarifaires sur le trajet domicile/CFA** sont également possibles.

Il vous suffit de prendre contact avec les organismes de transport (Sncf, TBM, TRANS GIRONDE) avant le début des cours.

Le CFA Institut des Métiers de l'Artisanat dispose d'**un service de restauration sur place** et propose diverses formes d'hébergement auprès de ses partenaires.

Pour plus d'informations, contactez la vie scolaire : 05 57 59 25 25

MOBILITÉ DES APPRENTIS

Le CFA organise chaque année des mobilités professionnelles d'apprentis en Europe. Ces stages sont accessibles dès la 2^{ème} année de formation.

Informations et conditions auprès de la référente mobilité, M^{me} CHAMBLET : 05 57 59 15 60



LA MÉDIATRICE DE L'APPRENTISSAGE

La Médiatrice de l'apprentissage se tient à votre disposition pour **toute difficulté rencontrée dans l'exécution de votre contrat en relation avec votre entreprise.**

Contacter de la Médiatrice de l'apprentissage : 06 77 62 28 96



ESPACE ACCUEIL ORIENTATION

L'espace accueil et orientation se tient à votre disposition pour toute question relative à l'orientation, à la poursuite d'études dans l'apprentissage et à la recherche d'un nouveau contrat.

Pour plus d'informations, contactez l'EAO : 05 57 59 25 25



SNACKING

Des distributeurs de boissons et autres sont mis à disposition des apprentis.

Chaque matin, une vente de viennoiseries est effectuée.



ACCUEIL DES APPRENTIS EN SITUATION DE HANDICAP

La référente chargée de l'accueil et de l'accompagnement des apprentis en situation de handicap se tient à votre disposition par téléphone ou sur place au CFA Institut des Métiers de l'Artisanat.

**Pour plus d'informations,
contactez M^{me} BONNIN :**
05 57 59 25 36 (IMA)
05 56 43 98 14 (INSAV)



RÉCUPÉRER SES MOTS DE PASSE

YPAREO

Pour récupérer son mot de passe ou son identifiant YPAREO, **contactez la vie scolaire : 05 57 59 25 25**

M365

Pour réinitialiser son mot de passe sur M365, **rdv sur www.office.com**, cliquez sur connexion, rentrez votre identifiant (prenom.nom@cfa33.fr), cliquez sur j'ai oublié mon mot de passe et suivez la procédure.



ACTIONS SOCIALES DU CFA

La vie scolaire de votre établissement vous apporte son écoute et son aide en cas de difficulté en cours de formation.

**Contactez la vie scolaire
05 57 59 25 25**

L'APPRENTISSAGE EN RÉSUMÉ...

EST UNE FORME D'ÉDUCATION

• Qui a pour but de donner à un apprenant (jeune ou adulte) une formation complète (générale, théorique et pratique) en vue de l'obtention d'une qualification professionnelle valorisée par un diplôme (CAP, Mention Complémentaire, Brevet Professionnel, Bac Professionnel et plus).

• Qui fait l'objet d'un Contrat d'Apprentissage

• QUI EST ASSURÉE
EN ALTERNANCE
DANS :



UNE
ENTREPRISE



UN CENTRE
DE FORMATION
D'APRENTI(E)S (CFA)



La réussite de cette forme d'éducation suppose donc qu'une coordination étroite soit établie entre le CFA et les entreprises afin que les apprenti(e)s puissent bénéficier d'une formation cohérente et efficace.

A VOS CÔTÉS

L'ENTREPRISE S'ENGAGE À...

- **Assurer à l'apprenti(e) une formation méthodique et complète dans le métier prévu au contrat.** Pour cela, le chef d'entreprise s'engage notamment à faire exécuter sous sa responsabilité directe ou celle d'un salarié agréé comme formateur, les travaux faisant l'objet de la progression arrêtée d'un commun accord avec le CFA.
- **Lui verser un salaire**, y compris pour le temps passé au CFA.
- **Respecter la législation du travail en vigueur**
- **Lui faire suivre tous les enseignements et activités pédagogiques du CFA dans lequel il est inscrit.**
- **Veiller à ce que les pages du livret d'apprentissage concernant le travail en entreprise soient tenues à jour** par l'apprenti(e) et y porter les appréciations du responsable de la formation.
- **Veiller à ce que l'apprenti(e) s'inscrive et se présente aux examens prévus.**

LE CFA EST TENU DE...

- **Assurer aux apprenti(e)s un enseignement général technique, théorique et pratique.**
- **Arrêter d'un commun accord avec les entreprises** les progressions de formation pratique.
- **Désigner pour chaque apprenti(e), un formateur référent chargé d'assurer la liaison avec le formateur en entreprise.**
- **Organiser des réunions de travail avec les formateurs en entreprise.**
- **Diffuser aux entreprises tous documents pédagogiques** pouvant aider celles-ci à assurer une bonne formation pratique.
- **Fournir sur le livret d'apprentissage**, tous renseignements permettant à l'entreprise et aux parents de suivre la progression, le travail et les résultats de l'apprenti(e).
- **Veiller à ce que l'apprenti(e) soit inscrit en temps voulu à l'examen prévu en fin de contrat.**

CHARTRE DE BONNE CONDUITE

En débutant ma formation au CFA Institut des Métiers de l'Artisanat, je m'engage à :

- Respecter le règlement intérieur de l'entreprise et du CFA,
- Ne pas utiliser mon téléphone portable pendant les cours,
- Prendre soin du matériel confié et des locaux,
- Respecter les adultes (personnels et enseignants) ainsi que les apprenti(e)s du CFA,
- Porter une tenue professionnelle réglementaire et maintenue propre,
- Apporter le matériel scolaire nécessaire au travail au CFA (matériel de cours, équipements professionnels),
- Suivre les enseignements et activités pédagogiques du CFA auxquels je suis inscrit,
- Effectuer les travaux prévus pour la progression de ma formation,
- Respecter les consignes données par les enseignants et accomplir le travail demandé dans sa totalité,
- Être attentif(ve), actif, et m'intéresser à mon travail,
- Tenir à jour mon livret d'apprentissage, veiller à ce qu'il soit rempli et visé régulièrement par les enseignants du CFA, le formateur en entreprise et mes parents (ou représentant légal).

Toute l'équipe du CFA Institut des Métiers de l'Artisanat s'engage à faire respecter cette charte dans le but de donner le maximum de chances aux apprenti(e)s désireux de réussir leurs diplômes et leur vie professionnelle.

RAPPEL DES SANCTIONS



- 1 Mise en garde orale ou écrite
- 2 1^{er} avertissement
- 3 2^{eme} avertissement
- 4 3^{eme} avertissement (mise à pied de 3 jours)
- 5 4^{eme} avertissement
- 6 5^{eme} avertissement (mise à pied de 5 jours)
- 7 Conseil de discipline (sanction pouvant aller jusqu'à l'exclusion)

**Consultez
votre emploi
du temps
en ligne**

**Consultez
le règlement
intérieur
en ligne**

**Consultez
la charte
des
utilisateurs**

Rendez-vous sur le site www.cfa-artisanat33.fr, ou flashez le QRcode



<http://ypareo.artisanat-aquitaine.fr/cma33>

LA VIE AU CFA

Le CFA Institut des Métiers de l'Artisanat organise ou accueille une multitude d'événements pour valoriser l'apprentissage et les métiers comme par exemple les Olympiades des Métiers, le Concours MAF (*Un des Meilleurs Apprentis de France*), le Concours interne de beauté, ou encore des partenariats avec de grandes marques.

Retour en images sur quelques événements de 2022 (Dublin, Rome, Malte...)

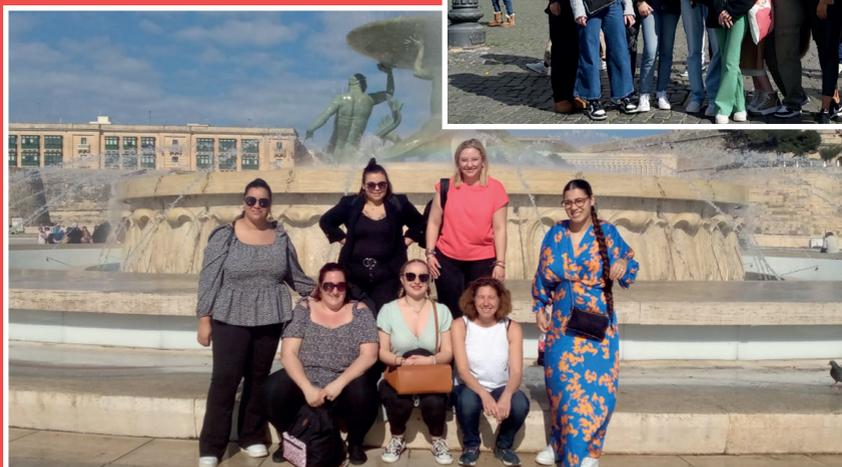
MOBILITÉ EUROPÉENNE



Dublin



Rome



Malte

DÉMARCHE QUALITÉ AU CFA

LE CFA CERTIFIÉ QUALIOP! !



La certification a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes : ACTIONS DE FORMATION / APPRENTISSAGE / VAE

L'ISFORA, BEL'IMA et l'INSAV sont engagés dans une démarche qualité.

Celle-ci a pour objectif d'améliorer le fonctionnement des différents services afin d'assurer votre satisfaction. Cette démarche a été validée par l'obtention du certificat Qualiopi en avril 2021.

Dans ce cadre, nous solliciterons votre avis lors de différentes enquêtes de satisfaction qui vous seront envoyées durant votre formation :

- **Enquête de début de formation** : environ 3 mois après le début de votre première année.
- **Enquête de milieu de formation** : au mois de septembre de votre 2e année (sauf parcours en 1 an).
- **Enquête de fin de formation** : à la fin de votre dernière année de formation. Votre retour est essentiel pour évaluer l'organisation mise en œuvre et procéder à des ajustements si nécessaire.

Vous avez également la possibilité de déposer à tout moment une **réclamation** si vous souhaitez nous faire part d'un dysfonctionnement :

- soit via notre **site Internet** (onglet réclamation)
- soit directement en flashant ce **QR code** :





**RETROUVEZ-NOUS SUR LE SITE INTERNET
ET LES RÉSEAUX SOCIAUX DU
CFA INSTITUT DES MÉTIERS DE L'ARTISANAT**

Des actualités et bons plans vous attendent tous les jours !

www.cfa-artisanat33.fr



[@institutdesmetiersgironde](https://www.facebook.com/institutdesmetiersgironde)



[@institutdesmetiersgironde](https://www.instagram.com/institutdesmetiersgironde)



[@institutdesmetiers](https://www.youtube.com/institutdesmetiers)